

Assemblée générale du SEECR

Procès-verbal de la 7^e assemblée tenue le 26 avril 2011

Liste de présences : M^{mes}, MM.

Asselin, Leslie-Karen	Elliott, Katherine	Paradis, Catherine
Babin, Catherine	Gagnon, Johanne	Perron, Annie
Beaulac, Philippe	Gagnon, Pascal	Philippe, Lyne
Bouchard, Simon	Girard, Jean-François	Poirier, Lucie
Boudreau, Alexandre	Godbout, Geneviève	Rhéaume, Hélène
Charrette, Élise Cybèle	Hupé, Lucie	Rossignol, Anne
Chénard, Jacqueline	LeBel, Georges	Roussel, Claude
Cloutier, Catherine	Lefebvre, Julie	Ruest, Josée
Cloutier, Michel	Litalien Bradley, Myriam	Saint-Pierre, Daniel
D'Amours, Simon-Pierre	Malenfant, Bruno	Samson, Maxime
Dancause, Alain	Marquis, Jeanne	Tremblay, Bruno
Dion, Alain	McDermott, Julie	Trickey, Colette
Doiron, Sarah	Meadows, Jocelynn	Valotaire, Suzanne
Dubé, Régis	Morissette, Benoit	Vézina, Isabelle
Duguay, Lise	Nadal, Jordi	Vignola, Kurt
Dupont, Caroline	Ouellet, Henri	Webb, Malcom

Présidence : Bruno Tremblay

Prise de notes : Louiselle Rioux

ORDRE DU JOUR

01. Ouverture de l'assemblée;
02. Adoption de l'ordre du jour;
03. Accueil des nouvelles et nouveaux membres;
04. Information, suivi et questions;
05. Projet de répartition des ressources entre les disciplines pour 2011-2012 : suivi;
06. Élections des membres du Comité exécutif pour 2011-2012;
07. Amendement à la cote R : appui à la FECQ;
08. Élections aux comités;
09. Divers;
10. Levée de la séance.

01. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée débute à 16 h 7.

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

PROPOSITION d'Alain Dion
appuyée de Josée Ruest
« L'ordre du jour est adopté. »
Adoptée à l'unanimité.

03. ACCUEIL DES NOUVELLES ET NOUVEAUX MEMBRES

Lise Duguay, Techniques de travail social
Malcolm Webb, Langues

Ces personnes sont accueillies membres du SEECR. Nous leur souhaitons la bienvenue.

04. INFORMATION, SUIVI ET QUESTIONS

Myriam Litalien Bradley, responsable des pratiques syndicales et des droits nouveaux, informe les membres que la *Fête des travailleuses et travailleurs* le dimanche 1^{er} mai 2011 sera soulignée, ici au Cégep de Rimouski, le vendredi 29 avril à compter de 7 h 45 devant l'entrée principale du Cégep. Le café sera offert à toutes et à tous. En plus, la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics tiendra une manifestation le 1^{er} mai à Montréal.

Myriam poursuit en annonçant que l'AGECR (Association générale des étudiantes et étudiants du Cégep de Rimouski) et le SEECR (Syndicat des enseignantes et enseignants du Cégep de Rimouski) offrent un débat des candidats de la campagne électorale fédérale pour le jeudi 28 avril à compter de 11 h 45 au grand salon du personnel au Cégep de Rimouski. Le candidat au Parti conservateur sera absent. Vous êtes invités à y assister.

Georges annonce une formation offerte par la FEC à tout le personnel enseignant sur la coordination départementale et de programme pour le mardi 3 mai à 15 h 30 à l'IMQ.

05. PROJET DE RÉPARTITION DES RESSOURCES ENTRE LES DISCIPLINES POUR 2011-2012 : SUIVI

Documentation : Tableaux du dépôt patronal et de la contre-proposition syndicale.

Jordi Nadal, responsable de l'application de la convention collective, présente les derniers éléments depuis l'Assemblée générale tenue le mardi 19 avril de la négociation locale pour la répartition des ressources entre les disciplines pour 2011-2012. La contre-proposition syndicale d'abaisser les ressources de la réserve pour la fluctuation de clientèle (3 ETC à 1,5 ETC) et les libérations au volet 2 (1,231 à 1 ETC) a été refusée. La partie syndicale a déposé aujourd'hui une nouvelle offre : la réserve passerait de 3 ETC à 2,75 ETC. Jordi informe que dans les échanges avec la partie patronale, nous n'avons pas pu obtenir toutes les précisions sur la répartition des ressources liée aux volets 3 et 4 en 2010-2011, ce qui ne justifie en rien leur demande d'obtenir plus de ressources. En plus, la partie patronale voit de bon augure d'en demander plus, car nous en avons plus. Jordi demande à l'Assemblée d'accepter la réserve à 2,75 ETC. Georges complète en mentionnant que le déficit de l'an passé a été épongé avec une partie des transferts fédéraux. Il précise que ces transferts prennent fin cette année.

Le président d'assemblée annonce une plénière de 15 minutes.

Questions et commentaires sur la baisse de certaines ressources, de voter sur le principe d'avoir plus de ressources dans nos classes ou de les maintenir, le dépôt dans les départements, etc.

PROPOSITION d'Alain Dion

appuyée de Caroline Dupont

« Que le Comité exécutif présente la contre-proposition syndicale demandant la baisse de A_{11} sur le principe d'avoir plus de ressources dans les classes. »

Adoptée à l'unanimité avec abstention.

Jordi sollicite l'avis de l'Assemblée pour demander à la partie patronale de conserver l'ancien mode de répartition des ressources de coordination à 90 % alors que, dans la nouvelle convention collective, nous pouvons le faire à 100 %. Il informe qu'à partir de simulations de répartition de ressources, le pourcentage de comparaison passerait de 94,4 % à 95,1 % en tenant compte de l'ajout des ressources pour les petites cohortes et les nombreuses préparations. Ce qui faciliterait pour une année seulement, pour certains départements, de faire les tâches.

Le président d'assemblée annonce une plénière.

Il y a une mise en garde par un membre de l'Assemblée pour qu'on s'assure que la ressource supplémentaire de coordination se retrouve dans le volet 1.

Les membres conviennent de :

1. insister pour avoir plus de ressources dans les classes;
2. conserver la règle de répartition des ressources de coordination à 90 %.

PROPOSITION de Jeanne Marquis
appuyée de Catherine Paradis

« L'Assemblée générale du SEECR accepte de maintenir la règle de répartition des ressources de coordination à 90 %. »

Adoptée à la majorité.

À partir de ces propositions, la partie syndicale déposera une deuxième contre-proposition. Les membres de l'Assemblée sont informés que si la partie patronale refuse la contre-proposition, le dépôt initial patronal s'appliquera et tiendra compte de la règle de répartition des ressources de coordination à 90 %. La convention collective prévoit trois semaines de négociation, la date limite est le vendredi 6 mai.

06. ÉLECTIONS DES MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF POUR 2011-2012

Président d'élection : Bruno Tremblay

Secrétaire d'élection : Louiselle Rioux

Scrutatrices et scrutateurs : Sarah Doiron, Isabelle Vézina et Kurt Vignola

Les candidates et candidats sont invités à faire une brève présentation de une à deux minutes pour se faire connaître et signifier leur intérêt à siéger au Comité exécutif.

Jean-François Girard débute sa présentation en mentionnant qu'il enseigne en géographie depuis 2005. Il a été responsable des pratiques syndicales et des droits nouveaux un an plus tôt où il a eu comme dossier, entre autres, le Forum social bas-laurentien et la mobilisation en période négociation. La coordination l'intéresse par qu'il a envie de travailler en équipe avec l'expérience des autres personnes sur les dossiers de la survie des cégeps, des programmes suspendus, la diminution de clientèle, etc.

Julie Lefebvre, enseignante au Département de physique, informe qu'elle est responsable des communications au Comité exécutif depuis un an. Elle souligne qu'elle a le souci de bien faire comprendre les enjeux pour les diffuser dans le bulletin *La Riposte* et désire continuer l'an prochain.

Bruno Malenfant mentionne qu'il est enseignant en génie mécanique depuis presque vingt ans. Il a assumé la coordination de son département pendant cinq ans. Il est intéressé par le dossier du perfectionnement et des finances.

Alain Dion souligne qu'il est enseignant en cinéma et militant de longue date. Il a déjà été au Comité exécutif comme responsable des communications et comme coordonnateur. Il a également été responsable des communications et président au national. Il souhaite s'occuper des ressources comme responsable de l'application de la convention collective et de reprendre du service.

Jocelynn Meadows fait savoir qu'elle a commencé en 1987 comme monitrice et est enseignante en anglais. Elle a été conseillère pédagogique ces dernières années. Elle est intéressée par les dossiers relevant de la pédagogie. C'est pourquoi elle souhaite poursuivre comme responsable des affaires pédagogiques et avoir la chance de travailler dans ces dossiers.

Myriam Litalien Bradley soulève qu'elle est au Comité exécutif depuis un an et coordonnatrice du CPGHV (Comité de prévention et de gestion du harcèlement et de la violence) depuis ce trimestre. Elle précise qu'elle s'est attachée à ses dossiers et qu'elle désire travailler sur ceux des pratiques syndicales, l'accueil des nouvelles et nouveaux profs et souhaite que ça continue.

Josée Ruest signale qu'elle enseigne depuis 2003 en Techniques de travail social. Elle précise qu'elle a toujours été intéressée en participant à diverses instances syndicales. Elle informe qu'elle désire s'impliquer dans le syndicat.

Le président d'assemblée explique la procédure d'élection. Les votes se prennent par bulletin de vote secret (une couleur pour chaque poste). S'il y a plus d'une personne à un poste, il est demandé d'inscrire le nom et s'il y a une personne, il est demandé d'écrire OUI / POUR ou NON / CONTRE.

Après le dépouillement des votes à bulletin secret par les scrutatrices et le scrutateur, le président d'assemblée présente le résultat des pour et des contre pour chaque candidate et candidat.

Les postes au Comité exécutif**POUR****CONTRE**

Coordonnatrice ou coordonnateur (rouge)

Jean-François Girard	44	3
----------------------	----	---

Responsable des communications (orange)

Julie Lefebvre	46	1
----------------	----	---

Responsable des affaires pédagogiques (bleu)

Jocelynn Meadows	46	1
------------------	----	---

Responsable des finances et du perfectionnement (jaune)

Bruno Malenfant	48	0
-----------------	----	---

Responsable des pratiques syndicales et des droits nouveaux (vert)

Myriam Litalien Bradley	18	
Josée Ruest	27	

Responsable de l'application de la convention collective (rose)

Alain Dion	46	
------------	----	--

07. AMENDEMENT À LA COTE R : APPUI À LA FECQ

Catherine Paradis, responsable des affaires pédagogiques, transmet un point d'information.

La FECQ (Fédération étudiante collégiale du Québec) s'est récemment lancée dans une campagne d'appui auprès des commissions des études des différents collèges pour une modification réglementaire à la cote de rendement collégial. La FECQ demande de modifier le calcul de la cote R afin que la note de cours échoués puis repris avec succès ne soit plus comptabilisée. Catherine informe que notre fédération, la FEC (Fédération des enseignantes et enseignants de cégeps), a appuyé la demande. La FECQ a demandé à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport d'intervenir auprès de la Fédération des cégeps et la CREPUQ (Conférence des recteurs et principaux des universités du Québec) sur le sujet.

En Commission des études au Cégep de Rimouski, le SEECR a demandé d'appuyer la demande de la FECQ. Françoise Roy, directrice des Services éducatifs, mentionne que ce n'est peut-être pas la meilleure façon de faire cheminer le dossier. Elle a annoncé qu'un sous-comité sur la cote R sera formé pour faire des recommandations au Comité de gestion des bulletins d'études collégiales et qu'elle participera aux travaux.

Questions et commentaires des membres : les universités risquent de revoir à leur tour la cote, problème d'équité pour les élèves qui reprennent le cours, etc.

Catherine termine par la proposition de la FECQ : La Fédération des enseignantes et enseignants de cégep (FEC-CSQ) appuie la demande de la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) concernant la non-prise en compte du résultat des cours échoués puis repris avec succès dans le calcul de la cote de rendement au collégial, tout en soulignant que, compte tenu de la limite d'une telle mesure et de l'importance de favoriser la persévérance et l'égalité des chances, la question mériterait d'être étudiée sous un angle plus large.

08. ÉLECTIONS AUX COMITÉS

Bruno, président d'assemblée, informe qu'il annonce une candidature pour un comité. Il précise que tous les comités seront à nouveau en élections lors de l'Assemblée générale annuelle.

Il présente la mise en candidature écrite de Mélanie Arsenault pour siéger au CACE (Comité d'action et de concertation en environnement).

Il n'y a pas d'autre candidature.

Mélanie Arsenault est élue par acclamation.

09. DIVERS

Il y a une interrogation à savoir si le SEECR tiendra un atelier au Forum social bas-laurentien. Myriam Litalien Bradley répond par l'affirmative et précise que le thème portera sur la solidarité sociale.

10. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition dûment appuyée, il est résolu de lever la séance à 17 h 24.